

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

#### CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU LUNDI 09 DÉCEMBRE 2024

Date de convocation :

03 décembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

	CONSEILLERS			
Délibérations	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-132 à 24-139 incluse	27	03	06	30
Pour la délibération n°24- 140 à 24-150 incluse	26	04	07	30

Secrétaire: Mme DUCASTEL

PRÉSENTS: M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ (représentée à partir de la délibération n°24-140), M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE, Mm MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL MM., RIVET, ORTEGA, Mme LÉOSTIC, MM. BALSAN, THOMAS Conseillers municipaux.

### ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR:

- Mme Anne TERLEZ ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD (à partir de la délibération n°24-140)
- M. Daniel GERMAIN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Mikayil TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENTS: MM. SAVY, Mmes SEGHIR, LESAULNIER

#### \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION:** 24-139 Garantie d'emprunts MonLogement27 pour l'acquisition de 26 logements collectifs

CERTIFIÉ ÉXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

1 5 DEC. 2024

Le Maire

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

1 S DEC. 2024 AFFICHÉ LE

François-Xa



Accusé de réception en préfecture 027-212703755-20241209-24-139-DE Date de télétransmission : 16/12/2024 Date de réception préfecture : 16/12/2024

## GARANTIE D'EMPRUNTS DE MONLOGEMENT27 POUR L'ACQUISITION DE 26 LOGEMENTS COLLECTIFS

# **RAPPORT**

Mme Caroline ROUZÉE indique que dans le cadre de l'opération d'acquisition en VEFA 26 logement collectifs, sis « domaine de la Forêt », MonLogement27 souhaite souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt d'un montant de 3 641 124 €.

Le prix de vente a évolué suite à la reprise du projet par le promoteur SCCV Louviers-Continental foncier en lieu et place du groupe Mongo Immobilier

Ces logements bénéficieront notamment du label de qualité et de performance énergétique RE 2020 avec objectif RE2025 en raison de l'évolution du programme vers une meilleure isolation des façades par de la ouate cellulose, et le remplacement des chaudières gaz par des convecteurs et des ballons thermodynamiques performants.

S'agissant de la garantie d'emprunt pour ces logements l'Agglomération Seine-Eure, et le Département de l'Eure ont été sollicités aux hauteurs suivantes :

	Agglo Seine-Eure	CD27
PLUS	70 %	20 %
PLAI	80 %	0 %
PLS	70 %	20 %

Pour permettre la finalisation du dossier, MonLogement27 souhaite obtenir de la Ville de Louviers, la garantie du solde à savoir :

	Ville de Louviers		
	En pourcentage	En valeurs	
PLUS	10 %	95 335 €	
PLAI	20 %	126 889 €	
PLS	10 %	189 562 € .	

## **DÉCISION**

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**Vu** les articles L.252-1 et L2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'article 2305 du Code Civil relatif aux effets du cautionnement entre le créancier et la caution ;

Considérant la nécessité de développer une offre de logements locatifs sur le territoire communal au profit des Lovériens

ACCORDE sa garantie d'emprunts à Monlogement27, dans le cadre de ce programme d'acquisition en VEFA de 26 logement collectifs, sis *domaine de la Forêt*, rue de la Vacherie à Louviers, pour les prêts qu'il devra contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 20 % pour le financement des logements PLAI et 10 % pour les PLS et PLUS,

**AUTORISE**, en conséquence Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat accordant la garantie de la Ville de Louviers à l'organisme emprunteur en application de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Maire

ançois-Xavier PRIOLLAUD